

AVIS DE COURSE

Nom de la compétition : **Régate d'Automne**

Dates complètes : **27 Septembre 2020**

Lieu : **Plan d'eau de REININGUE**

Autorité Organisatrice : **Club de Voile de Mulhouse (CVM)**

Grade : **5B**

Terminologie : le terme « bateau » utilisé ci-dessous signifie bateau ou *windsurf* selon le cas.

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. RÈGLES

La régata sera régie par :

1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV)

1.3 Les règlements fédéraux.

2. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

2.1 La régata est ouverte à tous les bateaux des classes suivantes :

Intersérie Dériveurs (Temps compensé) (IND) 5B

Intersérie voile légère (INVL) 5B

2.2 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide portant la mention « COMPÉTITION » ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an
- une autorisation parentale pour les mineurs

2.3 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF,
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an
- une autorisation parentale pour les mineurs.

2.4 Le référent COVID-19 de cette régata sera **Jean SCHNOEBELEN**.

En raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, **les bulletins d'inscription (bulletin vierge joint en annexe) à la régata devront de préférence parvenir au Secrétariat du club (mail : contact@cvmulhouse.asso.fr) avant le 25 septembre 2020.**

Le plan de reprise des activités entraînements et pratiques compétitives établi par la FFVoile devra être rigoureusement appliqué et respecté. Les compétiteurs sont priés d'en prendre connaissance avant leur inscription.

Les participants à la compétition prendront en compte le risque COVID19 et seront parfaitement conscients :

- des mesures d'hygiène et de distanciation physique, dits « gestes barrières » à observer en tout lieu et à tout moment, ainsi que des dispositions complémentaires éditées par le ministère des sports,
- du risque de contamination accentué par la proximité d'une autre personne, notamment en navigation sur voilier en équipage ou double, ou toute autre situation de proximité de moins d'un mètre
- que malgré la mise en œuvre de moyens de protection renforcés, la pratique peut exposer à un risque sanitaire, notamment de contamination par le COVID19,
- que malgré les dispositions prises et les moyens engagés, le club, ne peut garantir une protection totale contre une exposition et une contamination au COVID19
- que toutes ces mesures visent à préserver la santé et les capacités physiques de l'ensemble des pratiquants.

A leur arrivée à la base nautique le 27 septembre, les compétiteurs devront remettre au Comité de Course le questionnaire d'auto évaluation sanitaire rempli par leur soin (questionnaire vierge en annexe).

3. PROGRAMME

3.1 Confirmation d'inscription : **27/09/2020 de 8h30 à 9h30**

3.2 Jours de course (incluant la course d'entraînement si nécessaire)

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
27/09/2020	10h15	Toutes

3.3 Aucun signal d'avertissement ne sera donné après **16h00**.

3.4 L'Autorité Organisatrice pourra annuler la régata y compris le jour même, pour des raisons sanitaires sans aucune compensation.

4. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront **disponibles sur le site du CVM** et seront **affichées** selon la Prescription Fédérale.

5. LES PARCOURS

5.1 Les parcours seront de type : **construits**

6. CLASSEMENT

6.1 **1 course** devra être validées pour valider la compétition.

6.2 Courses retirées :

- (a) Quand moins de **trois** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses.
- (b) Quand **trois** à **cinq** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses moins la plus mauvaise.
- (c) Quand **six** courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses moins les deux plus mauvaises

7. COMMUNICATION RADIO

Sauf en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit pas faire de transmission vocale ou de données ni recevoir de communications vocales ou des données qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. [DP].

8. PRIX

Le **27 Septembre 2020**

vers 17h00 : Des coupes seront remises aux gagnants de l'intersérie, ou de groupe de classe qui pourront être définis en fonction du nombre d'inscrits et du type des bateaux.

9. DÉCISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

Un bateau qui a un cas suspect de COVID19 dans son équipage devra abandonner immédiatement la course. S'il ne le fait pas, il pourra être disqualifié.

10. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Club de Voile de Mulhouse au **03 89 55 40 15**. Mail : contact@cvmulhouse.asso.fr

Ou vous rendre sur le site du club : www.cvmulhouse.asso.fr rubrique <Le club / actualités>

11. Pièces jointes à l'avis de course :

- l'annexe aux instructions de course (IC)
- le bulletin d'inscription (comprenant l'autorisation parentale pour les mineurs)
- le plan de reprise des entraînements et compétitions FFVoile
- le questionnaire d'auto-évaluation sanitaire